

Fiche Technique: Formation superviseur HSE au Gabon

Objectifs de la formation

- Comprendre les principes HSE et le cadre réglementaire applicable au Gabon.
- Identifier, évaluer et maîtriser les risques professionnels spécifiques (chimique, biologique, physique, mécanique).
- Réaliser des audits internes, élaborer des plans de prévention et suivre la conformité.
- Sensibiliser et former le personnel opérationnel; animer une culture sécurité proactive.
- Intégrer les référentiels ISO de management HSE dans les pratiques de l'entreprise.

Population cible

- Responsables de sites industriels, agents de maîtrise, techniciens sécurité.
- Coordonnateurs HSE et professionnels RH impliqués en gestion des risques.
- Collaborateurs en charge des activités environnement et sécurité.
- Entreprises des secteurs: pétrole & gaz, sylviculture, pêche, chimie, industries extractives.

Durée de la formation

Élément	Détail
Durée totale	5 à 7 jours selon le format
Formats	Présentiel (centre), Intra-entreprise, Hybride (distanciel + ateliers)
Rythme & calendrier	Ajustables selon les contraintes opérationnelles

Programme de la formation

Pédagogie: études de cas gabonaises, ateliers interactifs et travaux en groupe pour une application terrain.

1. Introduction HSE et cadre réglementaire

- Concepts clés, enjeux et exigences nationales/internationales applicables au Gabon.

2. Identification et évaluation des risques

- Cartographie et évaluation des risques (chimiques, biologiques, physiques, mécaniques).

3. Audit et inspection HSE

- Méthodes d'audit interne; contrôle des conditions de travail et maîtrise des risques.

4. Gestion des incidents et plans d'urgence

- Préparation, intervention et retour d'expérience (RETEX).

5. Communication et animation en sécurité

- Sensibilisation et implication des équipes; bonnes pratiques de communication.

6. Analyse des accidents et actions

- Analyse des causes; mise en place d'actions correctives et préventives.

7. Normes ISO et conformité

- Intégration des référentiels ISO HSE; suivi de la conformité réglementaire.